

Arrêté n° 11 918 /PM/CAB

Portant rectificatif de l'arrêté n° 10342/ PM-CAB portant nomination des assistants au cabinet du Premier ministre, chef du Gouvernement

**LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,**

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°82-595 du 18 juin 1982 tel que modifié par le décret n° 92-011 du 20 février 1992 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs ;

Vu le décret n°2017-492 du 27 décembre 2017 portant structuration et attributions du cabinet du Premier ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n°2021-378 du 29 juillet 2021 portant cadre d'organisation du cabinet du Premier ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2021-300 du 12 mai 2021 portant nomination du Premier ministre, Chef du Gouvernement.

**ARRETE :**

**Article premier :** L'arrêté n° 10342/ PM-CAB susvisé est rectifié, en ce qui concerne les noms et prénoms de certains assistants, ainsi qu'il suit :

**Au lieu de :**

- Secrétariat particulier du Ministre, Directeur de cabinet du Premier ministre, Chef du Gouvernement ;
  - Mme NGATSE Minou Elvira.
- département communication et relations avec les médias (cellule de communication) :
  - M. MPAN DE NGUIE Duclair, journaliste en langue française ;
  - M. NGATSONI Prince, cameraman/monteur ;
  - M. KOUNET Prince Marthel, cameraman/monteur ;
  - M. BANTSIMBA Lizin Juldin Fernanot, cameraman ;
  - M. MAHOUANGA Erol Santé, cameraman ;
  - M. DIELE Kennedy, monteur/infographe ;
  - M. BANZOUZI Flavien, photographe ;
  - M. SAMBA Eloi Saturnin, photographe ;
  - Mme KOUTOUNDA Cynthia, chargée de la logistique ;
  - M. NIAMA William, webmaster site primature ;

- M. DIMI Ernest, journaliste presse écrite ;
- M. MOUNZEO MOUNGUENGUI Ader, journaliste.

Lire :

- Secrétariat particulier du Ministre, Directeur de cabinet du Premier ministre, Chef du Gouvernement ;
  - Mme NGATSE ISSONGO Minou Elvira.
- département communication et relations avec les médias (cellule de communication) :
  - M. M'PAN DE NGUIE Francesmile Duclair, journaliste en langue française ;
  - M. NGATSONI Prince Chavely, cameraman/monteur ;
  - M. KOUENET MBOUITY Marthel Aude Prince, cameraman/monteur ;
  - M. BANTSIMBA Fernanot Lizin Juldin, cameraman ;
  - M. MAHOUANGA Santé Erole, cameraman ;
  - M. DIELE Kennedy Borynn, monteur/infographe ;
  - M. BANZOUZI Flavien Olivier Clodin, photographe ;
  - M. SAMBA NZOUNZA Eloi Saturnin, photographe ;
  - Mme KOUTOUNDA Edouardine Cynthia, chargée de la logistique ;
  - M. NIAMA MOUKOKO William, webmaster site primature ;
  - M. DIMI Ernest Blanchard, journaliste presse écrite ;
  - M. MOUNGUENGUI MOUNZEO Clément Ader, journaliste.

Le reste sans changement.

**Article 2** : Le présent arrêté, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 22 septembre 2023.



Anatole Collinet MAKOSSO